

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **17 janvier 2011**

Décision n° **B-2011-2034**

commune (s) : Lyon 7°

objet : Revente, à la société Alliade Habitat, de l'immeuble situé 53, rue Saint Michel

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Rapporteur : Monsieur Barral

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 10 janvier 2011

Secrétaire élu : Monsieur David Kimelfeld

Compte-rendu affiché le : mardi 18 janvier 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Passi, Brachet, Barral, Desseigne, Crédoz, Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Rivalta.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Brachet), Daclin (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Besson, M. Colin (pouvoir à M. Abadie), Mmes Gelas (pouvoir à M. Bernard R.), Frih.

Absents non excusés : MM. Darne J., Barge, Charles, Sécheresse, Mmes Dognin-Sauze, Peytavin, MM. Vesco, Assi, Julien-Laferrière, David G., Lebuhotel, Sangalli.

Bureau du 17 janvier 2011**Décision n° B-2011-2034**

commune (s) : Lyon 7°

objet : **Revente, à la société Alliade Habitat, de l'immeuble situé 53, rue Saint Michel**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 5 janvier 2011, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.1.

A la demande de la société Alliade Habitat, la Communauté urbaine a acquis, par exercice de son droit de préemption, au prix total de 690 000 €, un immeuble situé 53, rue Saint Michel à Lyon 7°.

Il s'agit :

- d'un bâtiment élevé de 4 niveaux sur rez-de-chaussée plus combles, aménagés à usage d'habitation comprenant 10 appartements d'une surface utile de 482,42 mètres carrés, un local commercial d'une surface utile de 175,65 mètres carrés, un garage inoccupé de 52 mètres carrés environ ainsi qu'une ancienne loge de 16,17 mètres carrés,

- ainsi que la parcelle de terrain de 250 mètres carrés sur laquelle est édifié ce bâtiment cadastré sous le numéro 72 de la section AL.

Le programme prévu par la société Alliade Habitat consiste en la réhabilitation permettant une mise aux normes de sécurité et de confort de 7 logements en mode financement prêt locatif à usage social (PLUS), d'une surface habitable de 334,85 mètres carrés et de 3 logements en mode financement prêt locatif aidé d'insertion (PLAI), d'une surface habitable de 147,57 mètres carrés.

Aux termes de la promesse d'achat, la société Alliade Habitat qui préfinance cette acquisition s'est engagée à racheter ledit bien occupé, au prix de 690 000 €, conformément à l'avis de France domaine et à lui rembourser tous les frais inhérents à cette acquisition ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de France domaine rendu le 27 août 2010 ;

DECIDE

1° - Approuve la cession, à la société Alliade Habitat, pour un montant de 690 000 €, d'un immeuble situé 53, rue Saint Michel à Lyon 7°, dans le cadre d'une réhabilitation et de la production d'une nouvelle offre de logements sociaux.

2° - Autorise monsieur le Président à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la régularisation de cette cession.

3° - La recette totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale C2 - Maîtriser l'étalement urbain, valoriser les espaces naturels et agricoles, individualisée sur l'opération n° 1749, le 11 janvier 2010 pour la somme de 12 000 000 € en dépenses et 12 000 000 € en recettes.

4° - La somme à encaisser, d'un montant de 690 000 € ainsi que tous les frais inhérents à cette revente, seront imputés sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2010 - compte 458 200 - fonction 824.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 17 janvier 2011.